

Intrants organiques au Burkina Faso : des réflexions pour une meilleure promotion

Accueil > Agriculture >

Intrants organiques au Burkina Faso : des réflexions pour une meilleure promotion



24
Nov

 Agriculture, Agroécologie et agroalimentaire, La Une

Intrants organiques au Burkina Faso : des réflexions pour une meilleure promotion



Le 21 octobre 2022, le Conseil National de l'Agriculture Biologique (CNABIO), et ses partenaires, se sont retrouvés à Ouagadougou pour réfléchir sur les mécanismes à mettre en place pour une meilleure promotion des intrants biologiques de qualité au Burkina Faso. Le thème choisi pour l'occasion est « Quelle stratégie pour la promotion des bio intrants à l'échelle nationale ? ».

Synthèse de [Info Nature](#)

Pour une production de qualité et en quantité, il est impossible d'occulter les bios Intrants Bio. Cet impératif qui s'impose pour nourrir sainement les populations a contraint des producteurs, associations et ONG oeuvrant dans le domaine du bio à se retrouver le 21 octobre 2022. Un moment d'introspection et projection sur les acquis et les défis sur la qualité des fertilisants organiques et des biopesticides.

De cette rencontre, les participants sont sortis satisfait des travaux. C'est le cas de Salimata Ganamé qui est présidente d'un groupement de femmes de la commune de Barga, dans le Yatenga. Pour sa production de la pomme de terre et oignons, elle a fait un choix assumé. Le compost au détriment de l'engrais chimique.

Avec le compost organique, après la production de ces spéculations, la conservation ne cause aucun problème contrairement aux intrants chimiques. Elle fait une mention spéciale aux acteurs qui travaillent à booster la production de l'agriculture biologique et l'agroécologie.



Les acteurs ont réfléchi sur les mécanismes de promotion

Mais, si la lutte pour les intrants agricoles bio ne s'intensifie pas, les produits chimiques veulent prendre dessus. Des moyens financiers sont injectés dans le secteur des engrais chimiques. 75 milliards de FCFA ont été financés pour l'achat de l'engrais chimique de synthèse par le gouvernement Burkinabè en 2022.

Christian Legay, représentant pays de l'ONG de Autre Terre au Burkina Faso, souhaite que la tendance soit vite renversée au profit du bio. Pour lui, la problématique de l'agroécologie et l'agriculture biologique ne doivent pas seulement être une affaire de texte alors que dans la réalité rien de concret n'est fait.



Christian Legay, de Autre Terre, veut des actions concrètes sur terrain de la promotion des intrants bio

Clemence Samba/Lankoandé, coordonnatrice du CNABio, rassure qu'après une décennie de promotion de l'agroécologie et de l'agriculture Bio, les choses commencent à prendre. Toutefois, l'un des défis est la production de qualité des intrants bio.

Cet atelier entre dans le cadre du programme «Feed Good» qui s'étendra de 2022 à 2026. Un consortium d'ONG composé d'Autre Terre, SOS Faim, l'Ile de la Paix et plus de 13 ONG Burkinabè et réseaux dont le CNABio sera à la manœuvre pour l'exécution des activités. Le programme «Feed Good» a pour objectif de faire des plaidoyers pour que l'Etat prenne à bras le corps la production de l'agriculture biologique et l'agroécologie.

www.infonature.net

Laisser un commentaire

Votre adresse e-mail ne sera pas publiée. Les champs obligatoires sont indiqués avec *

Commentaire *

Nom

E-mail

Site web

Enregistrer mon nom, mon e-mail et mon site dans le navigateur pour mon prochain commentaire.

Laisser un commentaire

Rechercher



Archives

> mars 2024

> février 2024

> janvier 2024

> décembre 2023

> novembre 2023

> octobre 2023

> septembre 2023

> août 2023

> juillet 2023

> juin 2023

> mai 2023

> mars 2023

> février 2023

> janvier 2023

> décembre 2022

> novembre 2022

> octobre 2022

> septembre 2022

> août 2022

> juillet 2022

> juin 2022

> mai 2022

> avril 2022

> mars 2022

> février 2022

> janvier 2022

> décembre 2021

> novembre 2021

> octobre 2021

> septembre 2021

> août 2021

> juillet 2021

> juin 2021

Copyright ©2021 Info Nature Tous droits et reproductions réservés. Récépissé de déclaration
modificative N°1455/2021/ CAO/TGI/PF du 29 juin 2021.